



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Stations de montagne

Question orale n° 254

Texte de la question

M. Pierre Pascallon appelle l'attention M. le ministre des entreprises et du développement économique, chargé des petites et moyennes entreprises et du commerce et de l'artisanat, sur la situation dramatique que sont en train de vivre les commerçants et artisans des régions de montagne et en particulier ceux du Massif du Sancy, dans le Puy-de-Dôme. Ces régions, déjà en difficulté du fait de la baisse des revenus des agriculteurs due à l'établissement des quotas laitiers, profitaient ces dernières années des retombées du tourisme dans les stations de sports d'hiver. Or, depuis environ cinq ans, les conditions climatiques sont telles, la neige n'étant pas au rendez-vous, que ces régions ne peuvent plus compter sur le tourisme et les repercussions sur l'économie locale sont catastrophiques. Les conditions sont particulièrement dramatiques pour les hôteliers-restaurateurs, mais les autres commerçants et les artisans sont eux aussi en grande difficulté. Beaucoup d'entre eux ont déjà demandé le concours des banques en espérant qu'il s'agissait de passer un cap difficile, mais, devant le prolongement de la situation et l'évolution d'une conjoncture économique qui n'incite pas les Français à de grosses dépenses pour le tourisme vert, ces commerçants se trouvent aujourd'hui dans l'impossibilité de rembourser leurs emprunts, et la seule solution envisageable devient le dépôt de bilan puis la marginalisation. Il lui demande si, devant un tel constat, tous les critères de reconnaissance d'une catastrophe naturelle étant réunis, il ne serait pas possible de déclarer cette zone sinistrée et d'en tirer les conséquences en prenant des mesures urgentes d'aide à ce secteur comme l'atténuation de certaines charges, le report d'annuités d'emprunts ou de bonifications de taux d'intérêt pour ceux qui ont encore la possibilité d'emprunter, en attendant la mise en place d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 254

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : entreprises et développement économique, chargé des petites et moyennes e

Ministère attributaire : entreprises et développement économique, chargé des petites et moyennes e

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 1993, page 7611

Réponse publiée le : 17 décembre 1993, page 7722

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 décembre 1993